



**COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE**  
**Près la COUR D'APPEL DE BESANCON**

*Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 43 25 02 445 25 auprès de la préfecture du DOUBS  
NAF 9499Z - SIRET 53243048500013*



**Formation des Experts de Justice**

**Session**  
**Du Samedi 2 avril 2022**

**De 14h00 à 18h00**

**FOYER LA CASSOTTE**  
**18 Rue de la Cassotte**  
**25000 BESANCON**

# SESSION de FORMATION ETI 1

## *« Le rôle de l'Expert de Justice Traducteur Interprète Et sa communication auprès du magistrat pendant le procès »*

*Le 2 avril 2022*

### *Objectif pédagogique :*

- comprendre les institutions de la Vème République et la séparation des pouvoirs
- appréhender le fondement des libertés au niveau national et international
- être tenu à une déontologie et une éthique particulière

### *Être capable :*

- de mettre ses compétences au service de la Justice
- de collaborer à l'œuvre de Justice avec loyauté, indépendance et humilité

### *D'élaborer et rédiger :*

- un interprétariat de qualité (aide à la prise de décision judiciaire)
- une traduction compréhensible par tous (Juge, avocats, parties)

### *Public visé : Experts de Justice - Niveau préalable requis :*

- experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel
- experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel
- pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel

*Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.*

### **Programme :**

#### **I. L'expert traducteur et interprète : un expert judiciaire et – dans une certaine mesure – un juriste**

- A. Un expert judiciaire à part entière
- B. Un juriste ?

#### **II. Le rôle de l'expert traducteur interprète dans le cadre judiciaire**

Propos liminaires : les grandes lignes du déroulement du procès

- A. Le rôle de l'expert traducteur
  1. Généralités
  2. Le type de traduction attendu
- B. Le rôle de l'expert interprète
  1. Généralités
  2. Le type de traduction attendu

#### **III. Le rôle de l'expert traducteur interprète en dehors du cadre judiciaire**

- A. Le rôle de l'expert traducteur
- B. Le rôle de l'expert interprète

***Moyens pédagogiques et techniques :***

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur - Module CNCEJ
- Débat : questions/réponses avec la salle, après chaque thème présenté
- Remise de supports par voie dématérialisée

**L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des participants et de favoriser l'interactivité avec le formateur.**

***Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :***

- par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- feuille d'émargement signée à la demi-journée
- attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

***Intervenants :***

***Madame Margaret PARIETTI, Vice-Procureure de la République – TJ Besançon***

***Monsieur Jérémy PIDOUX, Docteur en droit privé et sciences criminelles.***

***Durée de la formation : 4 heures***

***Tarif membre CEJCA et postulants 60€ / Tarif non-membre :100€***